

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'UTILISATION

Absolém Formations asbl
Dernière mise à jour : 22 avril 2026

Article 1 : Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente et d'utilisation (ci-après « CGV ») définissent les droits et obligations réciproques en cas d'achat de produits ou de services par un utilisateur (ci-après « le Client ») auprès de l'asbl Absolém Formations.

Elles sont applicables à toute commande passée par le Client auprès de l'asbl Absolém Formations et à tous les contrats de vente, en ce compris toutes les prestations de services accessoires.

On entend par « commande » toute inscription à une formation, un atelier, une supervision, un séminaire, une conférence ou autre événement programmé par l'asbl Absolém Formations ; ainsi que toute commande de formation, atelier, séminaire, conférence ou tout autre événement demandé à l'asbl Absolém Formations par un commanditaire, une association ou une société tierce ; tout achat de matériel, livres, documents, vidéos ou autre support mis en vente par l'asbl Absolém Formations.

Le Client est défini comme étant la personne physique ou morale (ou son représentant valable) marquant son accord sur le bon de commande, l'offre ou le contrat de services émis par l'asbl Absolém Formations. Sauf preuve contraire, le Client reconnaît avoir reçu un exemplaire des présentes CGV et en avoir pris connaissance.

Les CGV expriment l'intégralité des obligations des parties. Le Client est réputé les accepter sans réserve, faute de quoi sa commande ne sera pas validée.

Il peut exceptionnellement être dérogé aux dispositions des CGV dans le cas où ces dérogations ont fait l'objet d'un accord écrit. Ces dérogations peuvent consister en la modification, l'ajout ou la suppression des clauses auxquelles elles se rapportent et n'ont aucune incidence sur l'application des autres dispositions des CGV.

Article 2 : Inscription et effet du contrat

Le contrat est formé à la date de la validation de l'inscription sur la plateforme Absolém Formations et du paiement des arrhes ou du solde selon les modalités indiquées. Les présentes conditions générales applicables sont celles en vigueur à cette date.

L'accès aux formations et événements est réservé exclusivement aux personnes physiques capables juridiquement, ayant rempli et validé le formulaire d'inscription disponible en ligne sur le site d'Absolém Formations et ayant accepté les présentes CGV.

Lors de son inscription, l'utilisateur s'engage à fournir des informations exactes, sincères et à jour sur sa personne et son état civil. L'utilisateur doit fournir impérativement une adresse électronique valide, sur laquelle Absolém Formations lui adressera une confirmation de son inscription.

Une seule inscription par personne physique est admise par événement. Si une inscription est émise au nom d'une personne morale, elle ne pourra être valable que pour une personne physique représentant la personne morale.

L'inscription à une formation vaut engagement du participant pour l'intégralité du programme tel que décrit au moment de l'inscription, incluant l'ensemble des journées (en présentiel, des rencontres en visioconférence, des travaux pratiques et de tout autre élément constitutif de la formation. Le prix indiqué correspond à la totalité de la formation et reste dû intégralement, indépendamment de la participation effective du Client à l'ensemble des séances. L'absence du participant à une ou plusieurs séances ne donne droit à aucune réduction, aucun remboursement partiel ni aucun report, sauf application des dispositions relatives à la force majeure (article 13) ou au droit de rétractation (article 4).

Absolém Formations se réserve le droit de refuser l'inscription d'un Client en cas de non-respect des CGV.

Article 3 : Indépendance des clauses

L'illégalité ou la nullité totale ou partielle d'une disposition des présentes CGV n'aura aucun impact sur la validité et l'application des autres dispositions. Absolém Formations se réserve le droit de remplacer la disposition illégale ou nulle par une autre disposition valable et de portée similaire.

Article 4 : Droit de rétractation (consommateurs)

1. **Principe.** Conformément aux articles VI.45 et suivants du Code de droit économique, le consommateur qui s'inscrit à distance (en ligne) dispose d'un délai de 14 jours calendrier à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à motiver sa décision.
2. **Modalités d'exercice.** Pour exercer son droit de rétractation, le consommateur doit notifier sa décision au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, par courrier électronique à l'adresse info@absolemformations.be).
3. **Effets.** En cas de rétractation valablement exercée, Absolém Formations remboursera le consommateur de la totalité des paiements reçus, dans un délai maximum de 14 jours à compter de la réception de la notification de rétractation, en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé pour la transaction initiale, sauf accord exprès contraire du consommateur.
4. **Exception pour les services exécutés immédiatement (e-learning et contenu numérique).** Si la commande concerne, en tout ou en partie, un contenu numérique non fourni sur un support matériel ou l'accès à une plateforme reprenant des documents ou contenus digitalisés, le consommateur qui demande l'exécution immédiate du service perd son droit de rétractation.

Cette renonciation doit être expresse et éclairée. Un mécanisme de case à cocher obligatoire, non pré-cochée, est implémenté au moment du paiement avec le texte suivant :

« Je demande l'exécution immédiate du service et reconnais qu'en conséquence, je perds mon droit de rétractation de 14 jours. »

Sans cette case cochée par le consommateur, l'accès au contenu numérique ne sera pas fourni.

En cas de souhait de rétractation, nous vous invitons à prendre connaissance des conditions et du formulaire disponibles sur le site du SPF Finances : <https://economie.fgov.be/fr/themes/ventes/reglementation/delaie-de-retractation>

Article 5 : Conditions d'accès aux formations

Absolém Formations est une asbl dont le champ d'intervention s'applique dans le cadre de l'éducation permanente, la reconversion professionnelle et la formation continue. Dans cette optique, Absolém Formations peut donner accès aux formations aux personnes entrant dans les conditions suivantes :

- Être active dans la relation d'aide, être en reconversion professionnelle globale, ou apporter une motivation écrite pour l'examen de base demandé (et avec accord préalable du Conseil d'Administration d'Absolém Formations en ce qui concerne la formation de base).
- Avoir participé à un module de base reconnu afin de bénéficier d'une participation aux modules à thèmes.

Nous prenons toutes les mesures raisonnables et nécessaires pour assurer le bon fonctionnement, la sécurité et l'accessibilité à nos formations. Toutefois, nous ne pouvons offrir de garantie d'opérabilité absolue et il faut dès lors considérer nos actions comme étant couvertes par une obligation de moyen.

Absolém Formations se réserve le droit de restreindre l'accès à ses formations à tout moment et sans obligation de notification préalable.

Article 6 : Contenu des formations et modifications du programme

Absolém Formations détermine le contenu de ses formations et prend grand soin des informations présentes dans leurs contenus. Nous prenons toutes les mesures possibles pour maintenir le contenu de nos formations aussi complet et à jour que possible, même lorsque les informations sont fournies par des tiers.

Absolém Formations se réserve le droit de modifier ponctuellement le programme, l'intervenant ou l'horaire pour des raisons pratiques, en garantissant un niveau de formation équivalent.

Si certains contenus sont en violation avec la loi ou les droits des tiers, ou sont contraires à la morale, nous vous demandons de nous en informer le plus rapidement possible par mail afin que nous puissions prendre les mesures appropriées.

Article 7 : Formations organisées à la demande de tiers

Des prestations de formations peuvent être réalisées à la demande de toute personne morale ou physique, dénommée « le commanditaire », pour un groupe de 8 à 20 participants.

Toute demande de formation décentralisée doit être adressée par téléphone au 0485/75.79.61 ou par courriel via info@absolemformations.be.

Une remise de prix est alors transmise au commanditaire, sur base des informations communiquées (thématique de la formation, objectifs poursuivis, nombre de participants, format, lieu de la prestation, supports...). L'acceptation du bon de commande par le commanditaire implique l'adhésion aux présentes CGV et aux modalités préalablement définies.

Dans le cas d'une formation en présentiel, le choix du local revient au commanditaire qui devra assumer le coût d'une location éventuelle. Les frais de catering seront également à sa charge.

Article 8 : Tarifs

Absolém Formations se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment en les publiant en ligne. Les prix sont indiqués en euros, TVA comprise. Toute augmentation de TVA ou toute nouvelle taxe qui serait imposable entre le moment de la commande et celui de la prestation de services sera à la charge du Client.

Les prix indiqués ne tiennent pas compte des éventuels frais de déplacement et livraison, lesquels sont indiqués et facturés en supplément avant la validation de la commande par le Client.

Le montant total de la commande (toutes taxes comprises) et, le cas échéant, des frais de livraison est indiqué avant validation finale du bon de commande.

L'indice de référence est l'indice de la dernière année de base soit celui de janvier 2023 (2023 = 100). Les prix seront adaptés une fois par an, en janvier. L'augmentation ne dépassera toutefois pas l'évolution de l'indice des prix à la consommation de +1% sur base annuelle.

Article 9 : Modalités de paiement

Le prix de la formation est payable selon les modalités suivantes : (exemple : 30% à l'inscription à titre d'arrhes, solde 15 jours avant le début de la formation).

Sauf stipulation contraire, toutes les factures sont payables en euros, au grand comptant, au siège social de l'asbl Absolém Formations.

Le Client effectue le paiement au moment de la validation finale de son inscription en utilisant le mode de paiement choisi. Cette validation tient lieu de signature. Le Client garantit au Vendeur qu'il dispose des autorisations nécessaires pour utiliser ce mode de paiement.

En cas de refus d'autorisation de paiement par carte bancaire de la part des organismes accrédités ou en cas de non-paiement, le Vendeur se réserve le droit de suspendre ou d'annuler l'inscription.

Le Vendeur se réserve également le droit de refuser une commande émanant d'un Client qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours.

Financement à titre individuel :

Contestations

Les contestations relatives aux prestations commandées doivent être introduites dans les huit jours ouvrables suivant l'exécution, (par email à sdepasse@absolém.be ou lettre recommandée au siège social), sous peine d'irrecevabilité.

Les contestations relatives aux factures doivent être formulées dans les huit jours ouvrables suivant la réception de la facture, par les mêmes voies, sous peine d'irrecevabilité.

Article 20 : Litiges et droit applicable

Les conventions sont régies par le droit belge.

En cas de litige, une tentative de médiation est encouragée. À défaut de résolution amiable, les tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Charleroi sont seuls compétents.

Article 21 : Preuve

Les formulaires d'inscriptions et bons de commandes sont archivés sur un support fiable et durable considéré, notamment, comme un moyen de preuve.

Article 22 : Règlement intérieur pour le déroulement des formations

Lors de la participation aux séances de formation, le Client s'engage à respecter les dispositions du règlement intérieur d'Absolém Formations dont il déclare avoir pris connaissance et en accepter les termes.

Le Client se porte fort du respect de ces dispositions de la part des participants qu'il désignera pour assister aux séances de formation et déclare se porter, à cet effet, garant et responsable solidaire de ces participants.

Le règlement d'ordre intérieur reprend à minima les points suivants :

- Le Participant se présente à l'heure convenue à l'atelier ou à la formation.
- Le Participant se munit du matériel nécessaire à son apprentissage, à minima un carnet de notes et de quoi écrire, ainsi que le matériel recommandé par le formateur/animateur.
- Le Participant se comporte avec respect et bienveillance envers les autres participants et formateurs/animateurs.
- Toute autre règle formulée par le formateur/animateur, même verbalement, nécessaire au bon déroulement de l'activité.
- Le Participant s'engage à respecter les règles de confidentialité et de secret professionnel partagé concernant les exemples cliniques et autres situations amenées par le formateur ou un participant dans le cadre formatif.
- L'asbl réserve le droit aux formateurs/animateurs d'exclure temporairement ou définitivement tout participant ne respectant pas les points précités ou ayant un comportement délétère pour la dynamique du groupe. Cette exclusion est à l'entière discrétion du formateur/animateur, sans préavis, sans justification et sans remboursement d'aucune sorte.
- En cas de problème sérieux entravant la bonne marche de la formation, les organisateurs se réservent le droit de renvoyer un participant. Dans ce cas, les frais de formation seront remboursés au prorata des jours de formation non effectués, sans qu'il ne soit versé d'indemnité complémentaire.

— Fin des Conditions Générales de Vente et d'Utilisation —

Le règlement du coût de la formation est à charge du participant. Absolém Formations adressera au participant la facture l'informant des modalités spécifiques de règlement.

Financement par l'employeur :

Il appartient au participant d'effectuer une demande de prise en charge financière auprès de son employeur avant de s'inscrire à une formation. L'accord de financement doit être connu du participant au moment de l'inscription. Dans le cas contraire, le participant prend le risque de devoir assumer lui-même le coût de la formation.

Article 10 : Commande en ligne et confirmation

Le Client a la possibilité de remplir le formulaire d'inscription en ligne. En remplissant ce formulaire, le Client accepte le prix et la description des services proposés.

Pour que l'inscription soit validée, le Client devra accepter les présentes CGV en cliquant à l'endroit indiqué. Le Client devra fournir une adresse de courrier électronique et ses coordonnées complètes de facturation.

Si la commande est faite par l'administrateur d'Absolém Formations, sur base d'une demande faite par le Client, celui-ci sera informé de cette inscription par email. Le Client aura alors 48h pour annuler cette inscription. Au-delà de ce délai, la validation sera automatique.

Dès réception de la validation de l'achat assortie du paiement, le Vendeur transmet au Client une confirmation ainsi qu'une facture. En cas d'indisponibilité d'un produit ou d'un service, le Vendeur tiendra le Client informé par courrier électronique dans les meilleurs délais.

Article 11 : Retards de paiement : Clause pénale

Toute somme payée à son échéance sera majorée, de plein droit et sans mise en demeure préalable (hormis le premier rappel légal), d'intérêts de retard conventionnel de 10% du montant de la facture.

À défaut d'un paiement à son échéance, l'asbl Absolém Formations se réserve le droit de suspendre les prestations en cours, sans préavis ni indemnités et sous réserve de tous droits.

Article 12 : Annulation par le participant après le délai de rétractation

Toute annulation notifiée par écrit après l'expiration du délai de rétractation de 14 jours (visé à l'article 4) est soumise aux frais suivants :

- Annulation à plus de 30 jours avant le début de la formation : remboursement intégral, déduction faite de frais administratifs de 20 € et 100€ pour les formations de plus de 3 jours.
- Annulation entre 30 et 15 jours avant le début : retenue de 50% du prix de la formation.
- Annulation à moins de 15 jours avant le début : retenue de ex : 60% du prix de la formation. La retenue de 100% ne pourra être appliquée que si l'organisateur démontre un préjudice équivalent (par exemple : impossibilité de pourvoir la place).
- Absence non justifiée (sans notification préalable et sans motif de force majeure dûment justifié) : l'intégralité du prix reste due. L'organisateur se réserve le droit d'exclure le participant sans remboursement.

En cas de déstement, le participant peut également :

- Se faire remplacer par une autre personne répondant aux conditions habituelles d'inscription.
- Déplacer son inscription à une autre formation organisée lors du même cycle (par année académique).

Annulation par le commanditaire :

Si le commanditaire se trouve dans l'incapacité d'organiser la formation demandée, deux choix s'offrent à lui :

- Reporter la formation à une date ultérieure. Si la demande de report intervient moins de 10 jours ouvrables avant la date de la formation, sauf cas de force majeure, un supplément équivalent à 20% du prix sera facturé.
- Annuler la formation sans report. Dans ce cas, 20% du prix total seront facturés. Si l'annulation intervient moins de 20 jours ouvrables avant la prestation, 30% du prix total seront dus.

Annulation par Absolém Formations :

Absolém Formations se réserve le droit d'annuler une formation si les circonstances le justifient (par exemple, un nombre insuffisant de participants) ou en cas de force majeure. Dans cette hypothèse, le prix de la formation sera intégralement remboursé.

Article 13 : Force majeure

1. **Définition.** Est considérée comme un cas de force majeure tout événement répondant aux critères de l'article 5.74 du Code civil (imprévisible, irrésistible, extérieur aux parties) et rendant impossible la participation du stagiaire ou l'exécution de la prestation par l'organisateur.

2. **Notification et preuve.** Le participant (ou l'organisateur) doit en informer l'autre partie immédiatement et fournir un justificatif officiel (certificat médical, acte de décès, attestation officielle...).

3. **Appréciation.** L'organisateur examinera la situation au cas par cas. Un remboursement ou un report ne sera accordé que si l'événement initial rend impossible la participation à une partie substantielle de la formation, empêchant de ce fait la réalisation de l'objectif principal du contrat.

À titre d'exemple, une absence pour cause de maladie lors d'un week-end isolé d'une formation de longue durée ne constitue pas un cas de force majeure ouvrant droit à remboursement.

4. **Effets pour l'organisateur.** Si Absolém Formations se voit empêchée, en tout ou en partie, d'exécuter la commande en raison d'un cas de force majeure, elle est autorisée à suspendre l'exécution pendant toute la durée de la force majeure. Si la force majeure perdure plus de 90 jours sans interruption, chacune des parties aura le droit de résilier le contrat unilatéralement par lettre recommandée. Les prestations déjà réalisées seront facturées en proportion au Client.

Article 14 : Communication et preuve

Toute communication relative au contrat (y compris les demandes d'annulation) doit être adressée à l'adresse email : info@absolemformations.be ou par courrier postal recommandé à l'adresse : Absolém Formations asbl, rue de brabant 180 à 6200 Châtelineau. L'envoi à cette adresse email sdepasse@absolemformations.be vaut notification valable.

Le Client est tenu de demander un accusé de réception, pour preuve de la bonne réception (risque de problèmes techniques, spams, etc.). En cas de problème technique, une notification par lettre recommandée à l'adresse du siège social de l'asbl sera acceptée.

Les communications, communications et paiements intervenus entre le Client et Absolém Formations pourront être prouvés grâce aux registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques d'Absolém Formations dans des conditions raisonnables de sécurité.

Article 15 : Propriété intellectuelle

Tous les supports de formation (documents, vidéos, méthodes, textes, graphiques, images, photographies, sons, bases de données, applications informatiques) restent la propriété exclusive d'Absolém Formations et sont protégés par les lois en vigueur au titre de la propriété intellectuelle. Toute reproduction, représentation, adaptation ou diffusion, partielle ou totale, sans autorisation écrite préalable, est strictement interdite.

L'utilisateur ayant accès au contenu des formations se voit octroyer un droit limité d'accès, d'affichage et d'utilisation des supports et de leurs contenus. Ce droit est accordé à titre non exclusif, non transférable et ne peut être utilisé que moyennant un usage personnel et non commercial.

La reproduction partielle (extraits) de ces supports est autorisée, pour autant que cette reproduction, écrite en italique ou entre guillemets, mentionne la source et ne dépasse pas le contenu de trois pages. Le logo Absolém Formations devra également apparaître dans les partenaires identifiés à la publication.

La propriété intellectuelle des formations déjà existantes et amenées chez Absolém Formations par leur concepteur reste leur propriété pleine et entière. Absolém Formations se réserve le droit d'adapter le format des contenus aux formats spécifiques « Absolém Formations », en vue d'une homogénéité des supports et du cursus proposé au sein de l'asbl.

La propriété intellectuelle des formations commandées par Absolém Formations, et non existantes auparavant, est la propriété intellectuelle d'Absolém Formations. Les différents supports écrits réalisés par le formateur restent la propriété du formateur en termes de droits d'auteur. Absolém Formations garde la pleine propriété du contenu, du nom et de l'articulation des différents éléments.

La méthode HfCSi® est une méthode originale créée et développée par HfCSi asbl, qui en détient l'intégralité des droits de propriété intellectuelle. La dénomination "HfCSi®" est une marque déposée. Absolém Formations est, à ce jour, le seul centre autorisé par la créatrice à dispenser les formations relatives à cette méthode. Cette autorisation ne confère aux participants aucun droit sur la méthode, la marque, les contenus pédagogiques ou les supports associés. Toute utilisation, reproduction, enseignement, adaptation ou diffusion de la méthode HfCSi, en tout ou en partie, par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable de HfCSi asbl, est strictement interdite et pourra faire l'objet de poursuites.

Article 16 : Limitation de responsabilité

L'organisateur s'engage à fournir la formation avec diligence et selon les règles de l'art. Sa responsabilité est une obligation de moyen.

La responsabilité d'Absolém Formations ne pourra être engagée que pour des fautes prouvées et ne pourra, en tout état de cause, excéder le montant perçu pour la formation en cause. Cette limitation ne s'applique pas en cas de faute lourde ou de dol.

En aucun cas Absolém Formations ne pourra être tenue responsable en cas de non-obtention par le Client de primes ou subides liés aux prestations de services.

Absolém Formations se réserve le droit de modifier, étendre, supprimer, limiter ou interrompre les activités et/ou événements à tout moment, sans notification préalable, en garantissant un service équivalent lorsque cela est possible.

En cas de violation des CGV par l'utilisateur, Absolém Formations se réserve le droit de prendre des mesures de sanction et de réparation adaptées, pouvant aller jusqu'à l'interdiction temporaire ou définitive de participer à des événements ou des accès aux contenus.

Article 17 : Données personnelles et confidentialité

Les données personnelles fournies par l'utilisateur sont collectées et traitées par Absolém Formations conformément au Règlement européen 2016/679 (RGPD) et à la législation belge en vigueur, exclusivement à des fins internes liées à la gestion des formations et de la relation client.

Conformément au RGPD, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de ses données, qu'il peut exercer à tout moment en envoyant un courrier ou un email à Absolém Formations.

Les données sont traitées conformément à notre politique de confidentialité disponible sur (lien vers la politique de confidentialité).

Article 18 : Modification des CGV

Les présentes conditions générales sont celles en vigueur à la date de l'inscription. Elles sont consultables à tout moment sur le site.

Absolém Formations se réserve le droit de les modifier pour les inscriptions futures. Toute modification n'affectera pas les inscriptions aux formations pour lesquelles une inscription a déjà été validée. Les modifications seront applicables dès leur mise en ligne pour tout achat postérieur à cette date.

Article 19